



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST invité à se ressaisir du règlement intérieur du Conseil Municipal pour en respecter l'esprit et la lettre afin de garantir la bonne tenue des débats dans le cadre de l'ordre du jour, présidés par Madame la Maire
- ACCEPTE l'inscription de deux points supplémentaires à l'ordre du jour :
 - Solidarité Japon
 - Appel à projet « Migration solidaire et développement »
- APPROUVE l'ordre du jour ainsi modifié.
- EST INFORME des deux questions diverses déposées par les élus de la minorité.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE les comptes rendus du Conseil Municipal des 29 septembre 2011 - ***A L'UNANIMITE*** et 14 octobre 2011 - ***A LA MAJORITE***
- INSTALLE Madame Béatrice RAULT en remplacement de Mademoiselle Céliane NAVARRO démissionnaire.
- APPROUVE la composition nouvelle des commissions suivantes :
 - **Sports, vie associative et animation de la ville** : Mesdames Béatrice RAULT, Catherine MARSILLE, Messieurs Patrice BORCIER, Bernard ROUSSEL, Jimmy ZE et Jean-Pierre HARDY.
 - **Culture et diversité** : Mesdames Estelle MEUNIER, Béatrice RAULT, Monique MERIZIO, Messieurs Mehdi NEDJADI, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE.
 - **Lien social** : Mesdames Pierrette BORGNE, Francette GAUDIN, Yannick MAURICE, Béatrice RAULT, Chantal BAGGIO, Joëlle MARTINEZ, Messieurs Djibrirou CISSE, Mehdi NEDJADI, Guy PRUDON.
 - **Relations internationales** : Mesdames Estelle MEUNIER, Béatrice RAULT, Chantal BAGGIO, Messieurs Philippe RELIN, Patrice BORCIER, Djibrirou CISSE, Jean-Pierre HARDY.
- DESIGNE :
 - Mesdames Estelle MEUNIER (titulaire), Francette GAUDIN (titulaire) et Béatrice RAULT (suppléante) en qualité de représentantes du Conseil Municipal au Collège Pablo Picasso.
 - Madame Béatrice RAULT, Messieurs Patrice BORCIER, Pierre MATHEVET, David GANDON, Mehdi NEDJADI et Jean-Pierre HARDY en qualité de représentants du Conseil Municipal à l'Office Municipal des Sports.
 - Mesdames Béatrice RAULT, Estelle MEUNIER, Messieurs Mehdi NEDJADI, David GANDON, et Philippe RELIN en qualité de représentants du Conseil Municipal à l'Association de Jumelage Eragny-Nioko.
 - Monsieur Alexandre MAHOUDEAUX en qualité de représentant du Conseil Municipal au conseil de l'école élémentaire Pablo Neruda.
 - Monsieur Gérard BURN en qualité de représentant du Conseil Municipal au conseil de l'école du Grillon.

A L'UNANIMITE.

- APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et de l'état civil avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile de France et autorise Madame la Maire à la signer. - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention d'objectifs et de financement du Contrat Local d'Accompagnement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise pour la période 2011/2014. - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à signer le Contrat Local de Santé et son avenant ultérieur avec l'Agence Régionale de Santé et l'Etat et à solliciter les subventions associées - ***A L'UNANIMITE.***

- PREND ACTE de la conduite du Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'élaboration du budget prévisionnel 2012.

DECIDE d'instituer, en remplacement de la taxe locale de l'équipement, sur l'ensemble du territoire communal, la Taxe d'Aménagement au taux de 3 %, d'en exonérer totalement, en application de l'article L331-9 du Code de l'Urbanisme, les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé par l'Etat (hors prêt locatif aidé d'intégration, exonéré de plein droit), et à hauteur de 50 % de la surface excédant 100 m² les constructions à usage de résidence principale financées à l'aide du prêt à taux zéro renforcé, les locaux à usage industriel mentionnés au 3° de l'article L. 331-12 du code de l'urbanisme, les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés - ***A L'UNANIMITE.***

- APPROUVE l'implantation d'un transformateur d'énergie électrique dans le cadre de l'aménagement des espaces publics de la Place du 8 mai 1945 et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire chargé de la Vie Urbaine et du Développement Economique à signer tous les actes afférents à cette implantation - ***A LA MAJORITE.***

- EMET un avis favorable à la demande du magasin OPTICAL DISCOUNT, dans le cadre de la mise en œuvre du Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnelle (PUCE) - ***A L'UNANIMITE.***

- APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux de Télécommunications et Électricité de la région de Conflans et Cergy - ***A L'UNANIMITE.***

- ENTEND le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement de l'Agglomération de Cergy-Pontoise.

- APPROUVE le renouvellement de la convention d'objectifs et de partenariat avec les clubs labellisés de l'Agglomération et AUTORISE Madame la Maire à la signer. - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention avec la Caisse d'Allocation Familiales du Val d'Oise pour la prestation de service Animation Collective Familles année 2012 et à solliciter la participation correspondante. - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France au titre du dispositif « Animation sociale des quartiers : actions de convivialité ». - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à créer les postes suivants :

Au titre des promotions internes :

Filière Administrative

Catégorie B Rédacteur 1 poste

Filière Technique

Catégorie B Technicien 1 poste

Au titre des avancements de grade :

Filière Administrative		
Catégorie C	Adjoint Administratif de 1ère classe	2 postes
Catégorie C	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	1 poste
Catégorie A	Attaché Principal	2 postes
Filière Animation		
Catégorie C	Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	1 poste
Catégorie B	Animateur Principal de 1ère classe	1 poste
Filière Médico Sociale		
Catégorie B	Assistant Socio-Educatif Principal	1 poste
Filière Technique		
Catégorie C	Adjoint Technique Principal de 1ère classe	1 poste

Les postes sur lesquels sont situés ces agents actuellement seront supprimés à l'issue de leur stagiaire - ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE, en vertu de l'engagement du 30 juin dernier, le versement d'une subvention de 430 euros, équivalent à la collecte réalisée auprès des habitants de la ville, à Cités Unies France dans le cadre de ses actions de soutien au Japon - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à percevoir le montant du cofinancement du Ministère de l'intérieur, de l'outre mer, des collectivités territoriales et de l'immigration dans le cadre du projet « Migration solidaire et développement » d'un montant de 26 020 euros pour le financement de l'école de NIOKO (en vertu de notre contrat de partenariat solidaire engagé de longue date). - ***A L'UNANIMITE.***

- ADOPTE une motion relative au financement de la formation des agents à compter de janvier 2012. ***A LA MAJORITE***

- ENTEND la réponse à la question diverse déposée par les élus de la minorité, relative aux besoins futurs et présents d'accueil en crèche dans le cadre de l'aménagement du quartier de la gare.

- ENREGISTRE la création d'une commission spéciale d'étude d'une alternative à l'entrée de l'école Henri Fillette (rue des écoles) via le parking et le terrain de sport La Cavée, suite à la suggestion des élus minoritaires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 20.

Présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoint au Maire, Bernard ROUSSEL, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Jean-Pierre PARAY, Sylvie BRIGANDAT (MORELLE), Maria-Teresa FORME, Philippe RELIN, Jimmy ZE, Alexandre MAHOUDEAUX (jusqu'à 22h35), Béatrice RAULT, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Claude THOMAS, Joëlle MARTINEZ (jusqu'à 22h45), Patrick BENSMAIL. Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Patrice BORCIER a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS.

Madame Dominique RAMSI a donné pouvoir à Monsieur Pierre MATHEVET.

Madame Catherine MARSILE a donné pouvoir à Monsieur Mehdi NEDJADI.

Madame Béatrice FURET a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN.

Madame Estelle MEUNIER a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN.

Monsieur David GANDON a donné pouvoir à Madame Pierrette BORGNE.

Monsieur Alexandre MAHOUDEAUX a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT (à partir de 22h35).

Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Monsieur Patrick BENSMAIL.

Madame Joëlle MARTINEZ a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY (à partir de 22h45).

Monsieur Frédéric TOURNERET a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO.

Monsieur Patrick BENSMAIL a été désigné comme Secrétaire de séance.